



Laval, le 8 septembre 2025

Distingués invités,

Je suis honorée d'avoir l'opportunité de m'adresser à vous aujourd'hui, à titre de représentante de la relève juridique lavalloise.

Comme plusieurs d'entre vous le savez déjà, nous célébrons, en cet exercice 2025-2026, le 20^e anniversaire de l'Association du Jeune Barreau de Laval.

Cette année toute spéciale m'a donné envie de souligner le travail accompli par l'Association depuis sa création, le regard tourné vers l'avenir de la profession, plus particulièrement celui des jeunes avocats et avocates de Laval. Ces réflexions m'ont mené vers notre thème pour cette année : **"Ensemble, bâtissons pour demain"**.

Au moment de la création de l'AJBL, je complétais ma troisième année du primaire. Je ne peux donc témoigner personnellement des 20 dernières années à cet égard. Je sais toutefois que plusieurs d'entre vous avez été témoins de ces deux décennies, qui ont façonné l'Association dont j'ai pris les rênes en avril dernier. J'en profite d'ailleurs pour souligner la présence de l'honorable Jean-Pierre Archambault dans la salle, l'un des membres fondateurs de l'AJBL et, notamment, grâce à qui la relève juridique lavalloise a sa place et est écoutée. De manière plus générale, je m'adresse à vous, anciens membres de l'AJBL : vous avez fait partie intégrante de son passé et y avez laissé votre empreinte sur son présent. Il va de soi que votre place est importante et doit être soulignée dans le cadre des célébrations du 20^e anniversaire.

Je profite également de cette tribune pour souligner le support constant et indéfectible du Barreau de Laval envers l'AJBL. Je suis



fière que nous puissions compter, année après année, sur le Barreau de Laval en tant qu'allié. Monsieur le bâtonnier, je vous remercie, de même que tout le Conseil d'administration, pour votre écoute, votre entraide et votre bienveillance. Merci également à tous nos partenaires et collaborateurs, dont les tribunaux de faire une place aux jeunes avocates et avocats dans les discussions et les réflexions, que ce soit par des consultations particulières ou au sein de comités.

En avril dernier, j'ai accédé à la présidence de l'AJBL, entourée d'une équipe dynamique, fière et impliquée. Cette équipe est composée des personnes suivantes :

- Rime El Rhoul, vice-présidente
- Rosie-Michèle Côté-Denis, trésorière
- Catherine Étienne Chouinard, secrétaire
- Karianne Thibault, Elyann Ouellette, Félix-Adrien Fraser et Sissi Querido, administratrices et administrateur
- Caroline Sauro, présidente sortante

Ces personnes sont le visage de la relève actuelle, qu'ils représentent avec détermination et rigueur. Je suis fière de voir que les membres de notre district s'impliquent et n'hésitent pas à donner de leur temps, bénévolement, et mènent des projets au bénéfice des membres et de la population lavalloise. Cette année, voici ce qui nous occupe :

- Le maintien du Programme d'accompagnement à la Cour municipale de Laval (PACM) et le développement d'une prochaine phase;
- La mise à jour de la chronique JurisAccès, visant à diffuser de l'information juridique aux membres et à la population;
- La publication de la planification stratégique de l'AJBL;
- La préparation de la journée du 20^e anniversaire, le 27 mars 2026, laquelle inclura une journée de formation destinée aux



- jeunes avocats et avocates, dont la troisième activité de l'AJBL avec la magistrature;
- La mise sur pied d'un événement consultatif des jeunes portant sur la santé et le bien-être psychologique;
 - Le maintien des activités sociales au courant de l'année;
 - Le renforcement de nos liens avec les partenaires et collaborateurs de l'AJBL;
 - La remise du prix Exemplum iustitiae lors du cocktail de Noël du Barreau de Laval, dont la mise en candidatures débutera cette semaine;
 - Et plus encore.

Dans un autre ordre d'idées, je souligne que les membres de l'Association du Jeune Barreau de Laval sont également membres de l'Association des Jeunes Barreaux de Région (AJBR), qui regroupe tous les jeunes avocates et avocats du Québec, à l'exception des districts de Montréal et de Québec. Étant également présidente de cette association cette année, je suis heureuse de constater la place qu'y occupe notre district et, plus généralement, de voir que celle-ci nous permet de tisser des liens solides et d'échanger avec les jeunes barreaux de partout dans la province. Ce faisant, nous pouvons mettre en commun nos expériences et unir nos voix devant des organisations telles que le Barreau du Québec, les tribunaux de diverses instances, les élus, les associations d'avocats, les organismes communautaires et autres acteurs importants de l'écosystème juridique.

Jeunes avocates et avocats du district de Laval, sachez que l'AJBL est là pour vous, et que nous le sommes entièrement. Dans ces temps d'incertitude, où des sujets tels que les menaces à l'état de droit et la démocratie, les enjeux de santé mentale et de bien-être psychologique ou, encore, les craintes soulevées par l'évolution fulgurante de l'intelligence artificielle sont parfois des ombres qui planent sur notre profession, je vous rappelle que le rêve d'un beau et grand avenir demeure une lueur que nous devons entretenir et faire croître.



collectivement. Conservons les fondations qui sont déjà solides et travaillons ensemble pour bâtir à la hauteur de nos ambitions. Sachez que vous n'êtes pas seul. Venez nous voir. Partagez-nous vos idées. Informez-nous de vos enjeux. Que vous en soyez à votre première journée dans la profession ou à votre dixième année, en fin de compte, l'AJBL, ça reste un peu de chacun d'entre nous.

Enfin, je prends un instant pour m'adresser aux stagiaires, étudiants et plus généralement aux futurs avocates et avocats que j'étais moi-même il y a vingt ans. Le travail, nous le faisons pour vous et dans l'espoir que nous aurons bâti ensemble quelque chose de bien, pour vous permettre de vous épanouir demain.

Merci et bonne rentrée judiciaire !

Alexandra Gravelle, présidente